

# USAGE ET FIN DE VIE DES PRODUITS



## LES ENJEUX

### DANS LE MONDE

La phase d'utilisation d'un produit débute lorsque le consommateur commence à en bénéficier, et se termine lorsqu'il choisit de s'en débarrasser (ce qui peut se faire même si le produit reste parfaitement fonctionnel !).

Une utilisation prolongée d'un produit permet d'amortir l'impact lié aux étapes en amont (matières premières, fabrication, transport...).

Pour autant, la phase d'utilisation n'est pas sans impact et représente même, dans certains secteurs, l'étape du cycle de vie ayant le plus gros impact sur l'environnement. Par exemple, un gel douche a besoin d'eau pour être utilisé, un jean nécessite l'eau et l'énergie d'un lave-linge pour être lavé... et de la même manière, une paire de lunettes est nettoyée un certain nombre de fois.

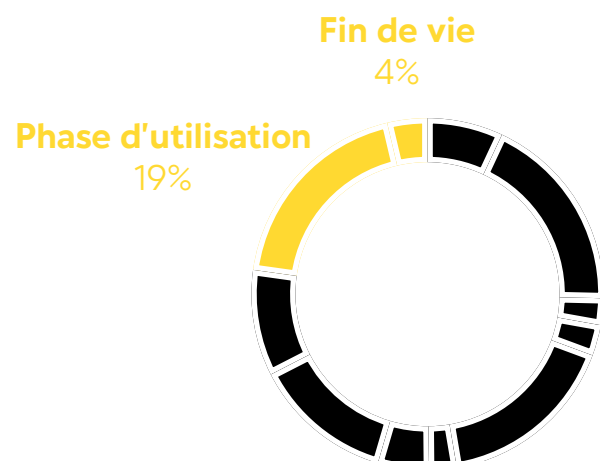
L'étape de fin de vie suit la phase d'utilisation, et constitue la dernière étape du cycle de vie du produit. Elle pose des défis environnementaux majeurs, comme le traitement des déchets. Dans le meilleur des cas, les produits en fin de vie sont revalorisés à travers le réemploi ou le recyclage, ou sont sinon incinérés ou enfouis.

### POUR LE SECTEUR DE L'OPTIQUE

Selon l'analyse de cycle de vie d'une paire de lunettes<sup>1</sup>, sa phase d'utilisation représente 19% de son impact environnemental. Cette étape comprend principalement l'entretien et le nettoyage du produit qui vont engendrer la consommation d'eau, de produits de nettoyage comme les lingettes, etc.

Par ailleurs, si la durée d'utilisation d'une paire de lunettes repose sur son entretien, elle dépend également fortement des effets de mode. L'enjeu pour le secteur est donc de ralentir le renouvellement des montures notamment en proposant des modèles intemporels.

La fin de vie représente quant à elle 4% de l'impact environnemental d'une paire de lunettes. Son taux de recyclage est relativement faible (nécessité de démontage, retour peu fréquent des lunettes usagées afin d'être revalorisées...). Le secteur nécessite de créer une vraie filière de recyclage.



<sup>1</sup> ACV réalisée par Ace & Tate sur une paire de lunettes en acetate. Voir fiche « La RSE, de quoi parle-t-on ? »

# QUE DIT LA LOI ?

---

## RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR (REP)

La « Responsabilité Élargie Du Producteur » (ou REP) énonce que toute entreprise est responsable des déchets qu'elle produit au nom du principe pollueur-payeur. Elle est ainsi dans l'obligation d'assurer ou de faire assurer la gestion de ses produits jusqu'à leur valorisation ou élimination.

Concrètement, les obligations à l'échelle européenne peuvent inclure la facilitation du démontage des lunettes pour le recyclage, la mise en place de systèmes de récupération des lunettes usagées (points de collecte, campagnes de retour) ou le paiement d'éco-contributions à des organismes agréés qui gèrent la collecte, le traitement et le recyclage des déchets.

---

## DESTRUCTION DES INVENDUS NON ALIMENTAIRES

Si l'interdiction de détruire les invendus non alimentaires neufs ne s'applique pour l'instant qu'au secteur du textile dans l'Union Européenne, son extension aux autres secteurs ne saurait tarder. Par exemple en France, elle s'applique à tous les secteurs depuis le 1er janvier 2024.

De plus, l'Union Européenne impose des normes de plus en plus strictes en matière de conception des produits : les industriels doivent désormais rendre leurs produits plus fiables, réutilisables et réparables.

# PAR OÙ COMMENCER

---

## PHASE D'UTILISATION

### ENTREtenir

- Sensibiliser le consommateur sur la bonne manière d'entretenir le produit afin d'en allonger la durée de vie (par exemple via la formation des vendeurs ou via un guide fourni)
- Proposer un kit d'entretien "vert" pour les produits

### FAIRE PERDURER

- Proposer des modèles intemporels afin de minimiser l'obsolescence des paires de lunettes

### RÉPARER

- Proposer des outils de base et des informations afin d'effectuer les petites réparations à la maison
- Proposer un service de réparation
- Optimiser la disponibilité et le prix des pièces détachées

---

## FIN DE VIE

### RÉCUPÉRER

- Inciter les consommateurs (via des avantages ou réductions par exemple) à rapporter les produits optiques usagés

### RÉUTILISER

- Donner une seconde vie aux produits usagés collectés (en collaborant par

exemple avec des associations qui reconditionnent les paires pour les personnes défavorisées)

- Proposer une offre de seconde main

### RECYCLER

- Optimiser le recyclage de vos produits (comme avec OneSight ou Recycloptics)
- Mettre en place avec les autres acteurs du secteur une vraie filière de recyclage

# ILS L'ONT FAIT

## ACTIONS ISSUES DES CANDIDATURES POUR LE PRIX RSE DU SILMO 2023

---

### PHASE D'UTILISATION

- Envoi des pièces détachées aux distributeurs, et proposition d'un service de réparation - EIO
- Mise en place d'un SAV pouvant aller jusqu'à 20 ans sur certains modèles - VUILLET VEGA
- Mise à disposition de vidéos interactives sur l'entretien et la maintenance des montures - MYKITA

---

### FIN DE VIE

- Récupération systématique des pièces défectueuses auprès des opticiens afin de les recycler dans de bonnes conditions et d'étudier le problème pour améliorer la qualité de nos produits - VUILLET VEGA
- Vente régulière des prototypes au siège et sur le e-shop - MYKITA
- Récupération et recyclage des paires de lunettes en fin de vie - EIO